

ANTS	Agence nationale des titres sécurisés
BEFTI	Brigade d'enquête sur les fraudes aux technologies de l'information
BPDJ	Brigade de prévention de la délinquance juvénile
C3N	Centre de lutte contre les criminalités numériques
IRCGN	Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale
CORG	Centres d'opérations et de renseignement de la gendarmerie
C-TECH	Correspondants NTECH
DCI	Direction de la coopération internationale
DCPJ	Direction centrale de la police judiciaire
DGGN	Direction générale de la gendarmerie nationale
DGPN	Direction générale de la police nationale
DGSI	Direction générale de la sécurité intérieure
DMIS	Délégation ministérielle aux industries de sécurité
DRI	Division des relations internationales
ICC	Investigateurs en cybercriminalité
NTECH	Gendarmes enquêteurs technologies numériques
OCLCTIC	Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication
PHAROS	Plateforme d'harmonisation, d'analyse, de recoupement et d'orientation des signalements
PJGN	Pôle judiciaire de la gendarmerie nationale
SDAO	Sous-direction de l'anticipation opérationnelle
SDLC	Sous-direction de la lutte contre la cybercriminalité
SDPTS	Sous-direction de la police technique et scientifique
SDSPSR	Sous-direction de la sécurité publique et de la sécurité routière

◆ **Témoin de pratiques illégales sur Internet ?**

- Contenus illégaux sur Internet **PHAROS** : www.internet-signalement.gouv.fr
- Courriels ou sites d'escroqueries : www.internet-signalement.gouv.fr
- Spams : www.signal-spam.fr
- Phishing : www.phishing-initiative.com

◆ **Victime d'escroqueries via Internet ?**

Plateforme téléphonique Info-Escroqueries : 0811 02 02 17
Du lundi au vendredi, 9 h – 18 h
Prix d'un appel local depuis un poste fixe (ajouter 0.06 € / minute depuis un téléphone mobile)

◆ **Pour déposer plainte :**

Les particuliers et les entreprises peuvent déposer plainte indifféremment dans une brigade de gendarmerie ou un commissariat de police.

◆ **Pour les entreprises de la sécurité et les chercheurs :**

La DMIS offre une vision prospective de la politique industrielle du ministère de l'Intérieur et un soutien aux entreprises (notamment une aide à l'export). Elle constitue votre point de contact au ministère de l'Intérieur.

Délégué : Thierry DELVILLE
Tél. 01 41 47 41 46
dmis@interieur.gouv.fr

◆ **Plus d'information :**

www.interieur.gouv.fr
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr
www.police.interieur.gouv.fr
www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr

 www.facebook.com/ministere.interieur
 [@Place_Beauvau](https://twitter.com/Place_Beauvau)

LA CYBERSÉCURITÉ
au ministère
de l'Intérieur

⬡ **Services spécialisés**
⬡ **Contacts**

La mission du ministère de l'Intérieur est de garantir l'État de droit, y compris dans le cyberspace. L'objectif est de protéger les citoyens sur les territoires numériques.

Le ministère de l'Intérieur garant de la cybersécurité

GENDARMERIE NATIONALE

Les moyens de la gendarmerie nationale dans la cybersphère sont mis en cohérence par un coordinateur national Gendarmerie depuis 2014. L'action se décline sur trois axes : anticipation, prévention et répression.

Anticipation

- ✔ Au niveau local, au sein des centres d'opérations et de renseignement de la gendarmerie (CORG), une centaine de gendarmes explorent le web pour recueillir des informations et renseignements.
- ✔ Au niveau national, le réseau des CORG, ainsi que le réseau des référents Intelligence économique sont animés par la sous-direction de l'anticipation opérationnelle (SDAO).
- ✔ L'institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN), rattaché au pôle judiciaire de la gendarmerie nationale (PJGN), conduit des projets de recherche et développement.

Prévention

- ✔ Dans les départements, les référents intelligence économique et les référents sûreté donnent des conseils de prévention aux particuliers et aux entreprises en matière de cybersécurité.
- ✔ Sur le terrain, les brigades de prévention de la délinquance juvénile interviennent auprès d'enfants et d'adolescents sur les risques du net.

Répression

- ✔ Postes spécialisés : 260 gendarmes « enquêteurs technologies numériques » (NTECH) et 1 500 correspondants NTECH (C-NTECH). La coordination du réseau NTECH est confiée au C3N.
- ✔ Le centre de lutte contre les criminalités numériques (C3N) rattaché au PJGN, se charge d'identifier les phénomènes émergents et conduit des investigations d'initiative sur internet.

AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS

Sécurisation des titres

L'ANTS lutte contre la fraude à l'identité. Passeport, cartes d'identité, permis de conduire : ces titres sécurisés sont produits par L'ANTS. L'agence mène de nombreux projets innovants : dématérialisation des actes administratifs, sécurisation des documents papier, lecture de puce électronique par smartphone.

COORDINATEUR DU MINISTÈRE



Jean-Yves Latournerie

Préfet chargé de la lutte contre les cybermenaces.

DGSI

Renseignement, prévention des cybermenaces, conseils aux entreprises

La direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) recherche, centralise et exploite le renseignement intéressant la sécurité nationale ou les intérêts fondamentaux de la nation. Dans le domaine de la cybersécurité, notamment, la DGSI lutte contre le terrorisme, l'ingérence étrangère et les menaces radicales. Elle agit dans le domaine préventif (notamment en conseillant les entreprises) et répressif (enquêtes judiciaires sur les attaques informatiques dont sont victimes l'État, les opérateurs d'importance vitale et certaines entreprises).

POLITIQUE INDUSTRIELLE DE LA SÉCURITÉ

Relations / partenariats avec entreprises de sécurité

La délégation ministérielle des industries de sécurité (DMIS) assure une passerelle entre le ministère de l'Intérieur et les industriels qui souhaitent disposer d'une vision prospective. Elle soutient les industries qui souhaitent investir dans le domaine des produits et des services de sécurité.

Échange d'informations, animation d'un réseau de correspondants à l'étranger (DGPN/DGGN)

La direction de la coopération internationale (DCI) intervient en relais et en appui des services opérationnels, via des personnels affectés en direction centrale et un réseau international de 800 policiers et gendarmes (en ambassades et consulats) sensibilisés aux problématiques cyber. La DCI organise des formations à destination des forces de sécurité étrangères, notamment en cybercriminalité.

POLICE NATIONALE

La direction centrale de la police judiciaire (DCPJ) s'est dotée en 2014 d'une sous-direction de lutte contre la cybercriminalité (SDLC), formée de 70 policiers et gendarmes, en charge du pilotage et de la coordination de la lutte contre la cybercriminalité au plan national. À Paris et dans la petite couronne, la brigade d'enquête sur les fraudes aux technologies de l'information (BEFTI), relevant de la préfecture de Paris, lutte depuis 1994 contre les cybermenaces.

Anticipation

La division de l'anticipation et de l'analyse, l'une des trois entités de la SDLC, a vocation à détecter les nouvelles menaces visant les particuliers et les entreprises.

Recueil d'informations cyber et aide aux victimes

- ✔ Pour signaler des pages dont le contenu semble illicite **PHAROS : www.internet-signalement.gouv.fr**
- ✔ Pour recevoir des conseils après avoir été victime sur le net **INFO ESCROQUERIES : 0811 02 02 17**

Les effectifs sont constitués de policiers et de gendarmes. Les plateformes font partie de l'office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication (OCLCTIC), au sein de la SDLC.

Appui technologique

La sous-direction de la police technique et scientifique (SDPTS), au sein de la DCPJ, apporte son expertise aux services de police dans le domaine de l'informatique et des traces technologiques. La police nationale dispose par ailleurs de 389 investigateurs en cybercriminalité (ICC).

Répression

Les services de la SDLC mènent des enquêtes spécialisées, de sa propre initiative ou sur décision de l'autorité judiciaire.

À Paris et dans la petite couronne, la BEFTI traite principalement des atteintes aux systèmes de traitement automatisé de données.

Coopération policière opérationnelle européenne et internationale

La division des relations internationale (DRI), relevant de la DCPJ, assure un échange d'information H24 et 7/7 avec les partenaires de la France, membres des réseaux INTERPOL, SCHENGEN et EUROPOL.